Le Thillay-Mériel (95) : huit ans de prison pour des home-jackings ultra-violents

07/11/2017 à 7h46

Le tribunal correctionnel de Pontoise (Val d' Oise) a condamné un individu, S.T., à huit ans de prison pour plusieurs agressions violentes au domicile de commerçants. Ce père de famille de 34 ans, originaire de la cité des Tilleuls du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) est le seul de l'équipe à avoir été identifié.

La retraitée de 67 ans, handicapée, s'avance à la barre. Mais, toujours sous le choc, elle est incapable d'évoquer l'agression subie avec son fils de 13 ans, dans leur pavillon du Thillay. Il était trois heures du matin, le 2 septembre 2015. […]

C'est cette agression du Thillay qui a mis les policiers sur la piste du prévenu. La Clio RS utilisée par l'équipe était volée et surveillée par la BRI, qui a assisté au retour des malfaiteurs au Blanc-Mesnil et a identifié S.T. **Un homme, déjà condamné à 14 reprises pour des faits de petite délinquance qui avait visiblement changé de braquet.**

Les rapprochements effectués par les enquêteurs ont en effet permis de retrouver deux autres agressions identiques, la première à Mériel le 4 avril, la seconde à Corbeil le 30 juillet. Un père frappé devant son fils de trois ans, des coups de crosse ou de batte de base-ball : les malfaiteurs n'ont pas reculé pour mettre la main sur un butin de plusieurs milliers d'euros, des bijoux. Les victimes ont été parfois sévèrement blessées. […]

«*Je n'ai rien à voir* » a soutenu S.T. à l'audience. «*Je n'ai*

jamais frappé une dame, des enfants. » « *Comment pouvez-vous affirmer cela ? À deux reprises on retrouve votre ADN* », relève la présidente. «*Ma cave a été cassée. On m'a volé du matériel, des gants. Et je postillonne beaucoup* » répond-il. […]

La procureure avait auparavant requis 8 ans de prison. « *Cette équipe a fait le choix de l'ultraviolence et de l'acharnement sur les victimes* », avait-elle estimé. «*Le choix était de violenter immédiatement les victimes pour prendre le plus possible.* » Elle se tourne vers le prévenu : «*Le traumatisme des victimes, c'est à vie. Elles se sont vues mourir*»